

Atlas Contrôle
Boulevard Lambermont 127
1030 Bruxelles

RAPPORT DE CONTROLE D'INSTALLATION ÉLECTRIQUE DOMESTIQUE

Numéro de rapport:

45.749

Date du contrôle:

31/05/2024

Lieu du contrôle:

Avenue Kersbeek 24 1090 Forest Belgique

Testeur d'installation:**Agent-visiteur:**

Michael Di Martino

Type de contrôle:

Visite périodique (Livre 1 6.5)

TI-010/5394291

Date d'émission:

31/05/2024 15:48:52

Prochaine visite avant le:

31/05/2025

Donneur d'ordre

Nom

Green Control Belgium

Adresse

Boulevard Sylvain Dupuis 225/20, 1070 Anderlecht, Belgique

Téléphone

+32 479 87 76 76

Email

stephane@greencontrol.be

Base(s) réglementaire(s)



663 - INSP

RGIE. Règlement général des installations électriques

Identification de l'installation électriques

Adresse de l'installation

Avenue Kersbeek 24 1090 Forest Belgique

Type de locaux

Appartement 3eme etage

Propriétaire, gestionnaire ou exploitant

Debusscher

Adresse du propriétaire**Fondations**

avant 81

Mise en oeuvre de l'installation

Après le 01/10/1981 et avant le 01/06/2020

Données du raccordement

GRD

Sibelga

Numéro de compteur

5234844

Code EAN**Liaison compteur-tableau**

XVB 3X10

Tension de service

3 x 230 V

Protection générale

25 A 3P

Atlas Contrôle
Boulevard Lambermont 127
1030 Bruxelles

Contrôles

Schémas/plans

NOK

Liaisons équipotentielles

OK

Description de l'installation

1TB: 1x différentielle 4p 300ma/40A
1x disjoncteur 3p 40A
1x disjoncteur 2p 20A
TB2: 5x fusible 16A 2p

Nombre de tableaux

2

Différentiel de tête

300mA - 40A - type A

Test BP du DDR

OK

ΔI_n

OK

Contrôle de l'état

NOK

Matériel fixe

NOK

Protection contre les contacts directs

NOK

Protection contre les contacts indirects

NOK

Protection contre les surintensités

NOK

Prise de terre

Piquet

Résistance de terre (Ω)

11

Isolement ($M\Omega$)

0,32

Remarques

Nous ne pouvons pas exclure, qu'au dépôt des schémas, il puisse y avoir d'autres infractions.

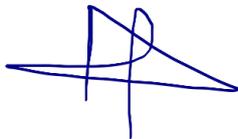
Conclusions

CONCLUSION : NON CONFORME

L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du Livre 1 du RGIE (Arrêté royal du 5/03/2023 :C-2023/41114) concernant les installations électriques à basse tension et à très basse tension. Une visite complémentaire est à exécuter par Atlas Contrôle dans l'année.

Les travaux nécessaires pour faire disparaître les infractions constatées pendant la visite de contrôle, doivent être exécutés sans retard et toutes mesures adéquates doivent être prises pour qu'en cas de maintien en service des installations, les infractions ne constituent pas un danger pour les personnes et les biens.

Signature de l'agent-visiteur



Atlas Controle
 Boulevard Lambert 127
 1030 Bruxelles



Tableau 1



Tableau 2

Liste des infractions

Libellé	Paragraphe
La valeur de la résistance de ce circuit (TBT) est insuffisante, celle-ci doit être au minimum de 500.000 Ohms.	L1: 6. 4. 5. 1.; L3: 6. 4. 5. 2.
Prévoir un interrupteur différentiel distinct d'une sensibilité de 30 mA pour la (les) salle(s) de bain.	L1: 4.2.4.3.
Prévoir un interrupteur différentiel distinct d'une sensibilité de 30 mA pour lessiveuse, lave-vaisselle et/ou séchoir et appareils assimilés.	L1: 4.2.4.3.
Prévoir le(s) schéma(s) unifilaire(s) de l'installation.	L1: 3.1.2.; 9.1.1; 9.1.2
Prévoir le(s) schéma(s) de position de l'installation.	L1: 9.1.2.
Le pictogramme "danger électrique" doit être apposé de façon durable sur le tableau.	
Obturer les ouvertures non utilisées du tableau ou coffret.	L1: 4.2.2.3.; 5.1.4.; 5.3.5.1.
Eliminer ou remplacer les canalisations électriques dont la section des conducteurs est inférieure à 1 mm ² ou prévoir une protection adéquate pour l'application concernée.	L1: 8.2.1.
Prévoir un circuit exclusivement dédié pour chacun des appareils suivants: lave-linge / lave-vaisselle / sèche-linge / cuisinière électrique / taque de cuisson électrique/ four électrique / chaque appareil (mobile) à poste fixe Pnom >= 2600 W. Les appareils d'un chauffage électrique à poste fixe sont alimentés par un ou plusieurs circuits exclusivement dédiés. La section des canalisations électriques est choisie en fonction de la puissance de ces appareils ou machines électriques	L1: 5.2.1.2.

Atlas Contrôle
Boulevard Lambermont 127
1030 Bruxelles

Libellé	Paragraphe
Assurer la continuité de la mise à la terre du (des) conducteur(s) de protection.	L1: 5.4.3.5.; L3: 5.4.3.5.
Prise(s) : le contact de terre est à relier à la terre de l'installation. (Cuisine)	L1: 5.3.5.2.
Nous conseillons de supprimer les canalisations hors d'usage. (Garage)	
Fixer la (les) canalisation(s) au moyen d'attaches adaptées.	L1: 5.2.2.; 5.2.9.5.
Interrupteur, prise de courant ou boîte de dérivation à reconditionner et/ou refixer.	
Prévoir du matériel dont le degré de protection est au moins IP4X (IPXX-D).	L1: 5.1.4.; 4.2.2.3.; 4.2.2.2.

Liste des remarques

Libellé	Référence
Le contrôle effectué est un contrôle instantané basé sur le moment de passage. Ce rapport est uniquement le reflet de l'installation électrique au moment du contrôle.	RDE6
L'installation électrique n'est pas entièrement accessible pour inspection. Les locaux ne sont pas tous accessibles.	RDE13
L'unité est meublée au moment du contrôle.	RDE15
L'ensemble de l'installation électrique n'est pas conforme aux exigences du Livre 1. Une révision complète de l'installation est requise. Une fois les travaux de modification sont terminés, un nouveau contrôle est requis.	RDE29

Libellé	Photo
---------	-------